

Le membre du Staff Technique

Président de la Section
RAVELOJAONA Mampionona
03424 515 29



Collaborateur
RASSOLIN MAHATANA
Jean Noelson
034 01706 41

Collaborateur
BAKOLOLONA Raymonde
034 13 383 46

A.S.I.E.F

ASSOCIATION SPORTIVE INTERNATIONALE
MADAGASCAR





SECTION VOLLEYBALL

I. LES PARTICIPANTS

Chacun doit :

- Avoir un IM (décision d'engagement na arrêté de nomination)
- Etre ELD, EFA (Semi-privé, possédant la carte CNAPS visé un an avant la saison encourue);
- Etre licencié à l'ASIEF ;
- Munir d'une Carte d'Identité Nationale au moment de la compétition.

II. DISPOSITIONS GENERALES :

- ❖ Aucun athlète n'est autorisé à changer ni d'entité, ni de catégorie dans une saison sportive.
- ❖ Un joueur peut jouer dans un autre ministère si son département ne participe pas.
- ❖ Un athlète ne peut participer à la compétition, organisée par l'ASIEF, que deux ans après la date d'expiration de sa licence.
- ❖ Les stagiaires ne peuvent participer à toute compétition.
- ❖ Les retraités pourront participer aux championnats mais il est classé en tant renfort s'il joue dans d'autres ministères
- ❖ Les PDL et les élèves de l'INFA ne pourront pas participer à la compétition sans l'autorisation du Directeur Technique National ou le Bureau National de l'ASIEF.
- ❖ La fusion des équipes n'est acceptable.
- ❖ Seules les équipes engagées au championnat régional pourraient participer à la compétition Nationales.
- ❖ Le membre de bureau, le membre du staff technique et le dirigeant pourra participer à la compétition mais en cas de problème il ne pourra pas agir en tant que tel.



- ❖ Chaque athlète doit être inscrit dans le bordereau et le livret de délégation, visé par son entité, dont le rajout des athlètes n'est acceptable au championnat national.
- ❖ Chaque athlète doit munir d'une licence sportive ASIEF, être assuré et d'un certificat médical, dans toutes les compétitions.
- ❖ Le renfort d'équipe est limité au nombre de deux sur terrain.
- ❖ Après l'établissement du bordereau et le dispatching de la licence, aucune liste additive n'est recevable.
- ❖ Personne n'a aucun droit de frapper ni athlète, ni dirigeant ni membre de staff technique de l'ASIEF, sous peine de quatre ans de suspension.

III. MAILLOT

Le maillot doit être uniforme pour chaque entité dans toutes les compétitions à part les LIBEROS qui doit être équipé d'un maillot de différente couleur que celle de son équipe et qui doit être la même personne durant la compétition.

Le numéro inscrit sur le maillot doit être compris entre 1 à 20 qui ne doit pas mesurer plus de 15 cm dans le dos et 10cm au devant.

IV. CATEGORIES

CATEGORIES	Categories d'âge
Jeune (Homme)	Moins de 38ans
Veteran (Homme)	38ans et plus
Dame	Tout âge

V. FORMULE

Compétition en poules pour chaque compétition: en fonction du nombre de participant, il sera mis en place un système de poule.

VI. DECOMPTE DE POINTS

Set gagné	3/1 ou 3/0	3/2
Victoire	3 points	2 points
Défaite	1 point	1 point
Forfait	0 point	-



En cas d'égalité de point, on tient compte les critères suivant :

- Nombre de victoires
- Quotient des sets
- Quotient des points
- Match direct

VII. ORGANISATION DE COMPETITIONS

Avant match

- Le terrain et ses équipements annexes sont la responsabilité de la section volleyball
- Chacune des équipes doit apporter un ballon de match pour que l'arbitre choisisse le bon à jouer après l'échauffement.
- La hauteur du filet est de 2m35.
- Les joueurs inscrits sur la "feuille de match" seront au nombre de Douze (12) y compris le «libéro».
- En ce qui concerne le réserve de qualification, il peut être déposé commissaire au match, afin qu'il en inscrit dans la "feuille de match", soit avant, soit pendant, après le match moyennant d'un droit de dix mille ariary **[10 000 ar]**. Pour celà, l'arbitre et les deux capitaines doivent en être informés.
- L'abattement prend fin quinze (15) minutes après le début de la partie. Après, si l'un des deux équipes n'est pas arrivé ou n'atteint pas l'effectif requis sur terrain, on doit procéder à la prise de décision et l'équipe en question sera perdue par FORFAIT et l'équipe adverse gagne 3/0 contre.

Pendant le match

La répartition des joueurs sur le terrain sera comme ceci :

- JEUNE : Un maximum de deux (02) jeunes peut entrer ensemble sur le terrain.
- DAME : il doit y avoir au moins une (01) joueuse sur le terrain.
- VETERAN : n'est pas limité.

Seul le capitaine en jeu peut discuter à l'arbitre s'il y a une contestation de l'équipe.

Toutes joueurs inscrits sur la « feuille de match » peuvent être sanctionnés s'ils ne respectent pas les règles disciplinaires et les règles du jeu et se comportent de manière inobservée.

Il est de la responsabilité du coach inscrit sur la « feuille de match » ce qui suit :



- Remplir la "feuille de match" avant le match ;
- Demander un temps mort pendant le match ;
- Il fait des remplacements quand il pense que c'est approprié et donne un signal à ses joueurs.

Le nom du "coach" doit être inscrit "Bordereau" et il doit munir d'un "Badge" pendant le match.

REPORT DE MATCH

Il n'y a pas de modification du calendrier de match officiel que pour des raisons particulières (événements National ou ce qui concerne l'ASIEF). Si l'équipe n'est pas en mesure de respecter le calendrier, elle s'arrangera avec son adversaire et ce sont eux qui organisent leur jour de match. Il est à noter que cette date doit être différente à celle qui a été publiée dans le calendrier. D'ailleurs, cette équipe paiera toutes les dépenses y afférentes comme : une somme de 10 000 ariary pour les officiels de match (commissaire au match), l'indemnité des arbitres, la location du terrain.

La feuille de match doit être remise à temps aux officiels techniques.

RECOMPENSES

- ❖ Équipe 1ère : Médaille d'Or + Trophée GM
- ❖ Équipe 2ème : Médaille d'Argent + Trophée
- ❖ Équipe 3ème : Médaille de Bronze

VIII. SANCTIONS

1. Forfait

Toutes équipes qui engagent:

- Les non-fonctionnaires.
- Un joueur licencié
- Deux renforts.

N.B : toute équipe qui compose deux jeunes sur le terrain perd directement son «set».

2. Carton rouge

- Le joueur ou le coach qui en reçoit sera suspendu pendant le set.
- Un carton rouge vaut un point (01 point) pour l'adversaire.



3. Suspension

- S'il y a un joueur, un coach, ou un dirigeant qui insulte, le joueur, ou l'arbitre, ou le staff technique, ils seront suspendus pendant le set.
- Tous participants (joueur, entraîneur, dirigeant) qui a commis une acte de provocation ou d'intimidation à un joueur, arbitre ou staff technique est sanctionné d'un carton rouge
- Tous participants (joueur, entraîneur, dirigeant) qui se battent sur le terrain, dirigeant, arbitre ou staff technique sera suspendu de deux saison successive.

IX. CAS NON PRESCRIT

- Toutes compétitions de Volley-ball sont régies par des règlements soumis par FIVB.
- Tous les cas non prévu par ledit règlement seront tranché par la Direction Technique Nationale de l'ASIEF.

SECTION VOLLEYBALL

ANDRIATSIRAHONANA Haja
034 21 502 32

**LE DIRECTEUR
TECHNIQUE NATIONAL**

RAMANTANTSOA Narinja
Tel: 034 87 711 81/033 62 103 95

A.S.I.E.F

ASSOCIATION SPORTIVE INTERNATIONALE
MADAGASCAR

